

100 ans du poste permanent des sapeurs-pompiers de Lausanne historique

1912 : le Conseil communal décide d'acquérir un engin à traction automobile

Le 21 mai 1912, le Conseil communal décide de doter le poste de premier secours de la place de la Palud de personnel permanent, afin d'améliorer la rapidité des interventions. Il adopte également un préavis pour l'acquisition d'un engin à traction automobile d'une valeur de 31'000 francs, contenant du matériel de premier secours, des tuyaux pour les installations d'hydrantes, une pompe centrifugeuse et du matériel de sauvetage pour les premiers besoins.

le poste de la Palud devient permanent

L'acquisition de cet engin modifie l'organisation du poste de la Palud, qui fait office à la fois de poste de police et de poste de premier secours. Deux des six agents - afin d'en avoir toujours un de disponible en cas d'alerte - sont formés pour conduire et manœuvrer l'engin automobile. Ils doivent donc acquérir des connaissances en mécanique et être au courant des questions relatives aux sapeurs-pompiers. En temps ordinaire, ils sont occupés aux besognes administratives, petites réparations et entretien du matériel du bataillon. Ils peuvent également être appelés à rédiger des documents pour la Direction de police. Les agents de police du poste de la Palud passent donc de six à quatre, à condition qu'ils soient toujours à disposition.

A partir de là, le poste permanent de la Palud se compose d'un chef et d'un sous-chef de poste, (tous deux officiers ou sous-officier sapeur-pompier) et de quatre agents de police.

Pour les cas où l'importance du feu nécessite davantage d'hommes, une sirène placée sur l'engin automobile alarme sans perte de temps les pompiers habitant dans le rayon immédiat du sinistre. L'acquisition de cet engin automobile permet de diminuer de 564 à 400 hommes le bataillon de sapeurs-pompiers volontaires, réduisant ainsi les dépenses annuelles. Le Règlement sur le Service du feu des 13 juin et 9 octobre 1906, proposé par le Conseil communal est modifié en ce sens.

nouvelle acquisition de matériel

Entre 1913 et 1935, afin de ne pas se laisser dépasser par le progrès, la Ville de Lausanne augmente son patrimoine : elle acquiert six engins, soit une pompe-auto de 35 cv, un fourgon de 40 cv, une auto-échelle de 30 m et 100 cv, une moto-pompe de 28 cv, un groupe électrogène avec dix phares, une pompe d'épuisement de 5 cv et un système téléphonique d'alarme.

En 1933, un monument en souvenir des sapeurs-pompiers morts au feu, est érigé au cimetière du Bois-de-Vaux.

En 1953, le poste permanent déménage à la nouvelle caserne de la Vigie.

Service de protection et sauvetage
Division secours et incendie

Lausanne, le 16 mai 2012